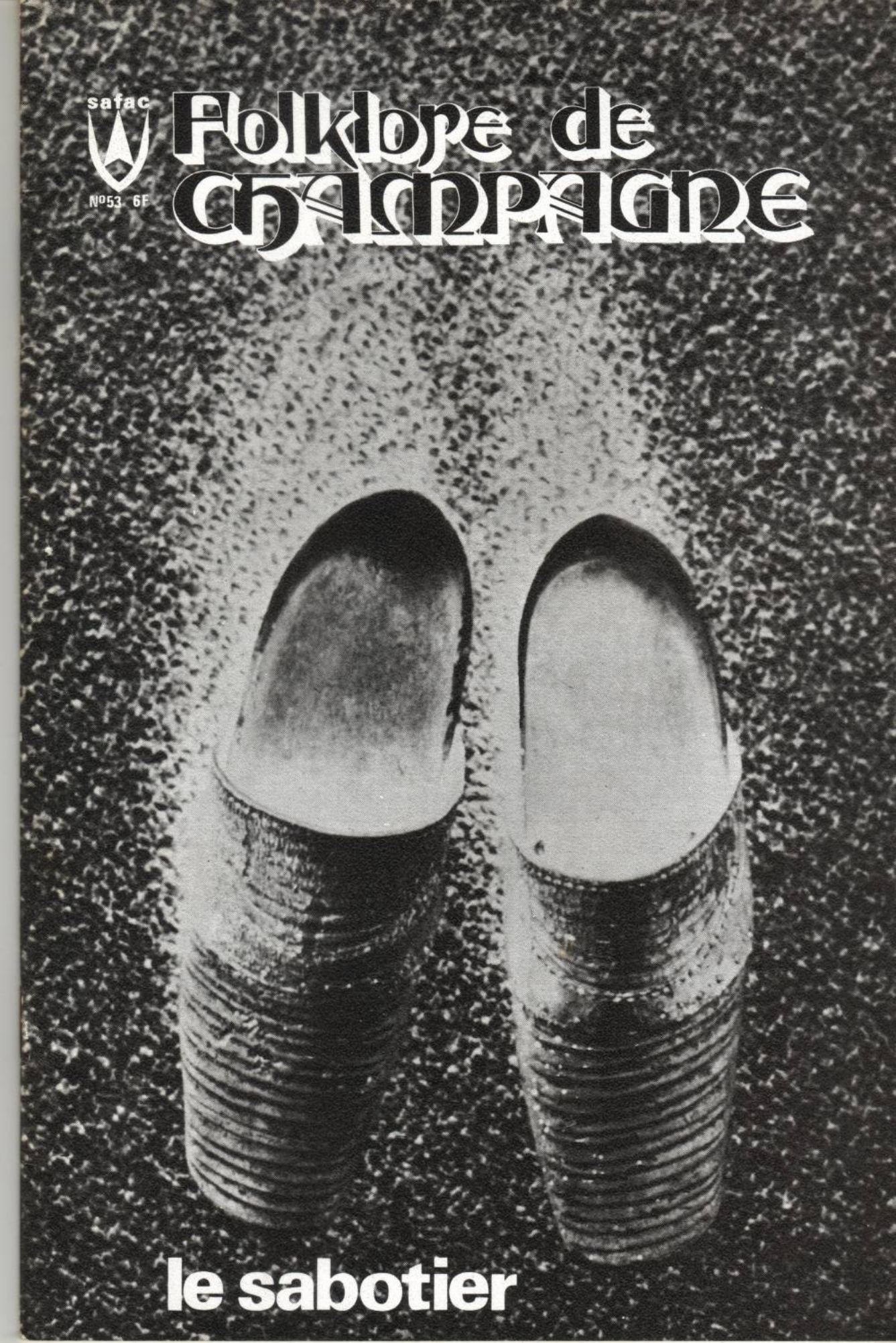
safac
N°53 6F
Folklore de Champagne
le sabotier

Daniel Guillemin. Arc-en-Barrois.

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

CCP Safac 16.832.44 Paris

Abonnements

De soutien	30 f
Simple	20 f
Etranger	50 f
Bienfaiteur	100 f

Points de vente
Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité - 10000 Troyes
Jean Daunay
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV - 10000 Troyes

OCTOBRE 76
Numéro 53

LE SABOTIER

Enquête
Daniel Guillemin

Photos
Daniel Guillemin
Jean Daunay
Gilbert Roy
Photo-club Le Renouveau

Maquette
Gilbert Roy

Impression Offset
Imprimerie SONODA - TROYES
Dépôt légal 1976 N° Reg 726
Commission Paritaire N° 53035

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

CE RISQUE LA

Peut-être faudrait-il essayer d'analyser les raisons pour lesquelles 17 associations, représentant plus de 700 jeunes et moins jeunes, tant dans l'Aube que dans la Marne et en Haute-Marne, adhèrent actuellement à la Safac.

Celle-ci ouvre toutes grandes ses portes à ceux qui acceptent de travailler avec elle, qu'ils soient ou non affiliés à une autre fédération ou confédération et quelles que soient leurs options philosophiques. Sans crainte excessive d'être « pillée » mais avec cependant le sentiment très réaliste qu'il arrive qu'on lui fasse parfois quelque emprunt sauvage.

Mais n'oublions pas que le folklore ne nous appartient que parce qu'il est celui de notre peuple tout entier. Et nous nous devons de le lui restituer, par nos publications, nos expositions, nos spectacles, notre enseignement, quels que soient les risques encourus.

A l'exception d'un seul, que nous n'acceptons pas de prendre et contre lequel nous lutterons.

Celui de voir les traditions déformées, les costumes prétendument embellis, les danses modifiées et les productions privées de rigueur et de qualité.

Cette exigence à l'égard de nous-mêmes est bien le meilleur don que nous puissions offrir à ceux qui nous font confiance.

Le « mélange des genres », nous continuerons à le refuser.

J. DAUNAY.

LE SABOTIER DE LA VALLÉE DE L'AUJON

Il existe encore aujourd'hui quelques artisans sabotiers, mais ceux-ci, comme les bourreliers et les forgerons, sont condamnés à disparaître.

Le sabotier ne doit sa survie qu'à l'utilisation de sabots par les égoutiers et les ouvriers de fonderies. En effet, le sabot de bois isole de la chaleur et de l'humidité et résiste au choc. D'autre part il suffit de monter des tiges de cuir sur les sabots pour obtenir d'excellentes bottes qui protègent la jambe et gardent le pied au sec. Et, si par accident, une lourde pièce vient à tomber sur le sabot, il se fend mais ne s'affaisse pas en emprisonnant le pied.

Dans la vallée de l'Aujon, les outils et machines de sabotiers sont endormies à tout jamais et l'ancienne saboterie débite aujourd'hui des planches.

Les détails concernant la fabrication du sabot ont été fournis par M. Maurice Marchal, ouvrier sabotier qui peut, encore actuellement, fabriquer des sabots entièrement à la main.

Pour le novice, le sabot n'est qu'un morceau de bois grossièrement équarri ! C'est bien effectivement un morceau de bois mais choisi différemment selon les régions. S'il est possible en effet d'en fabriquer en peuplier ou en érable, dans la vallée de l'Aujon ils sont tirés du hêtre, du bouleau, du noyer et du **verne** (aulnelle). On employait de préférence le verne pour les sabots de femmes qui

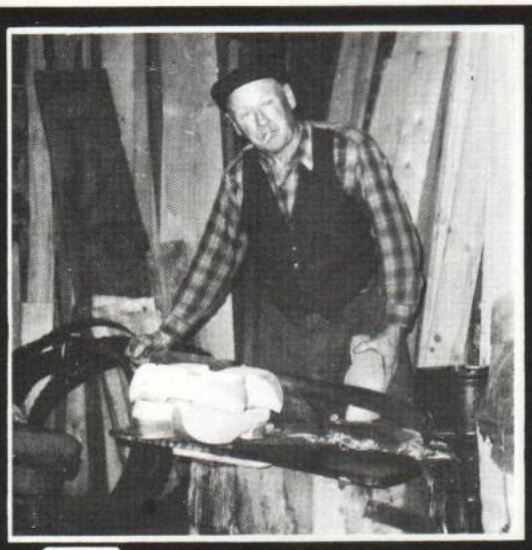

1

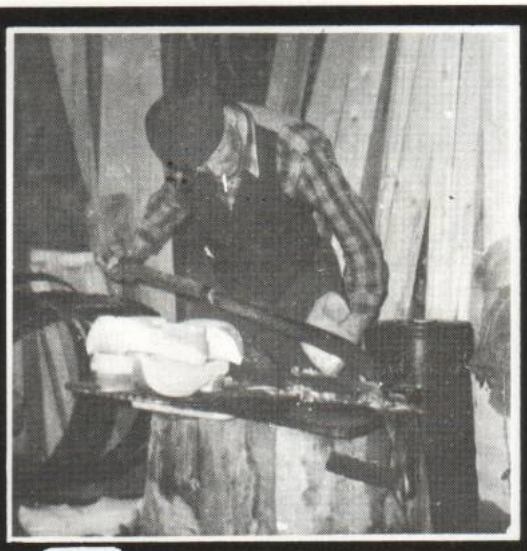

2

1-2. M. Marchal travaille au paroir.

étaient ainsi plus légers mais, perméables.

Le tronc d'arbre, sorti de la forêt, est d'abord débité en tronçons à l'aide d'un **passe-partout.** La longueur des tronçons varie, bien entendu, selon les « pointures ». Pour un sabot façonné à la machine, on doit compter cinq centimètres de plus que la pointure. A la main, une telle marge est inutile.

Avec la **scie-à-ruban,** le tronçon est ensuite divisé en nombre pair de **quartiers,** quatre ou six selon le diamètre. Si l'on est contraint de diviser en un nombre impair, la chute n'est pas jetée mais gardée pour faire un sabot de femme ou d'enfant.

Les caractéristiques données du sabot varient suivant la pointure : longueur, largeur, hauteur extérieure, épaisseur du bois au cou de pied, épaisseur du talon et de la tabatière. La **tabatière** étant la partie de la semelle intérieure non recouverte par le cou de pied. Ces données étant elles-mêmes influencées par la forme du sabot : **sabot couvert, sabot semi-couvert, sabot-botte, sabot de femme.**

Partant du quartier scié, l'ouvrier équarrit d'abord le bois à l'aide d'une **épaule de mouton,** sorte de grosse hachette ayant approximativement la forme d'une omoplate. Puis il se sert d'une **herminette** qui permet de façonner toutes les parties arrondies du sabot. Enfin le cran,

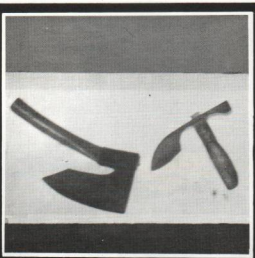

3

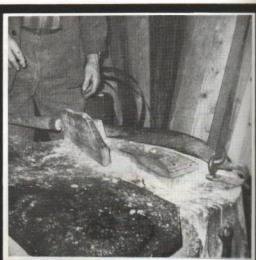

4

3. L'épaule de mouton et l'herminette.
4. Le paroir sur son billot.

A (1) le tronçon de bois, (2) le quartier.

B (1) cou de pied, (2) tabatière, (3) talon, (4) semelle, (5) pointe, (6) trou d'apairage.

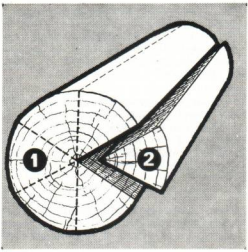

A B

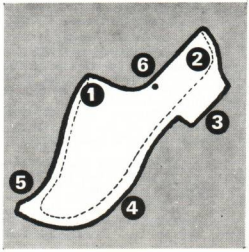

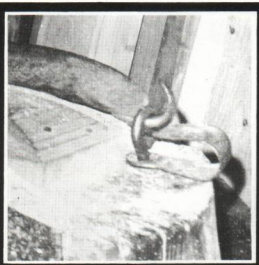

5

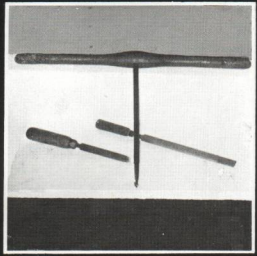

6

5. La « vis-à-ressort » fixant le crochet du paroir.
6. L'amorçoir. De part et d'autre, la lime et le grattoir servant à aiguiser les outils.

en angle aigu, formé par la semelle et le talon est débité à la **scie.**

La forme extérieure du sabot est donnee au **paroir.** Celui-ci est une grande lame d'acier terminée à l'une des extrémités par un long manche en bois et de l'autre par un crochet. Ce crochet vient se loger dans un anneau du **billot** où il est retenu par une lame à ressort, l'ensemble formant la **vis-à-ressort.**

Tout ceci n'intéresse que la partie extérieure du sabot. Il faut encore creuser et façonner l'intérieur.

Le travail débute avec un outil qui porte bien son nom : **l'amorçoir.** C'est une grosse vrille avec le manche en T caractéristique des outils de sabotier. Ce premier trou est percé du haut vers le bas, sensiblement au milieu de la tabatière. Puis le sabotier prend la **cuiller** et creuse cette tabatière.

L'amorçoir, comme la cuiller sont toujours parfaitement aiguisés, ainsi que le boutoir et la roanne à l'aide d'un **grattoir** et d'une **lime.** Tous ces outils sont en métal doux et leurs dimensions varient bien sûr selon la pointure des sabots.

Un second trou est ensuite pratiqué avec l'amorçoir. Ce trou est dirigé en avant, vers la pointe et légèrement vers

7

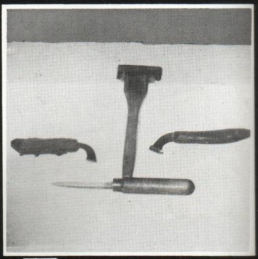

8

7. De gauche à droite, cuiller, couteau à déborder, roanne, grattoir, boutoir.
8. Au centre en haut, le grattoir avec lequel on lisse l'intérieur du sabot.
De gauche à droite, la gouge, le couteau à déborder, une autre gouge.

le bas. L'intérieur du sabot, c'est-à-dire la partie couverte, est alors évidée avec la cuiller. L'ouvrier creuse d'abord l'extrémité la plus en avant, la **pointe** du sabot. En effet, en commençant ainsi, il peut prendre appui sur le bois qui se trouve plus en arrière et de cette manière l'évidage de la pointe est plus aisé. S'il taillait, en revanche, le bois de l'arrière vers l'avant il n'aurait plus aucun point d'appui et risquerait de percer le sabot ou, de perdre un temps considérable à réaliser ce creusement. Ce travail demande une grande maîtrise, car les outils sont aussi coupants que des rasoirs et le sabot peut être vite traversé. Vu de l'intérieur, il doit être **brun.** S'il paraît **blanc,** l'épaisseur du bois est devenue insuffisante et il est alors jeté au rebut !

L'ouvrier finit le sabot avec la **roanne** pour égaliser la semelle intérieure, et avec le **boutoir** pour donner sa forme au talon. Il se sert ensuite du **couteau à déborder** pour lisser les bords et les arrondir de sorte qu'ils ne blessent pas ou n'abîment pas le chausson. Les gens avaient en effet l'habitude de porter des chaussons à la maison et les gardaient dans les sabots pour aller au dehors. L'intérieur est lissé avec un **grattoir** (différent de celui qui sert à aiguiser les outils). Le sabotier égalise très soigneusement et enlève du bois s'il le faut car l'intérieur doit être aussi lisse et fini que l'extérieur. Cette perfection est obtenue avec de la **toile émeri.** Tout ce travail s'effectue sur le billot sur lequel le sabot peut être tenu immobile.

9

10

9. L'atelier ou travaille le sabotier, en arrière plan, les cuillers, boutoirs et roannes.
10. L'établi du sabotier.

Le sabot ainsi fini passe à **l'étuve** pour y être séché, puis il est verni ou peint selon les goûts et l'ouvrier le fait sécher à nouveau mais, pas au soleil car, séché trop vite, il fendrait. En temps normal, un sabot doit être fabriqué six mois avant d'être vendu !

L'ouvrier peut maintenant poser une **bride** sur les sabots semi-couverts, ou un **coussin** sur les sabots couverts. Dans ce dernier cas, le bord du cou de pied doit être aminci. C'est ce que l'on appelle un **sabot enclavé.** Enfin pour embellir l'ouvrage, le sabotier peut sculpter à la **gouge** des dessins, des arabesques ou d'autres figures sur le devant. Généralement, il les réalise au gré de sa fantaisie.

Certains artisans, se hissant au rang de petits industriels, eurent l'idée de fabriquer un catalogue. Le représentant le montrait aux clients qui choisissaient le dessin à sculpter sur leurs sabots. Ce **catalogue** était formé d'un bloc de bois sur lequel se trouvaient gravées les différentes figures que l'artisan pouvait fournir.

Le sabotier, suivant la demande, envoyait sa fabrication aux quatre coins de France et son travail à la main était un art. Pourtant la « rentabilité » ne tarda pas à apparaître là comme ailleurs. Les machines vinrent simplifier le travail et rendre la fabrication plus rapide mais, en contre-partie, supprimer tout rapport entre l'homme et sa création.

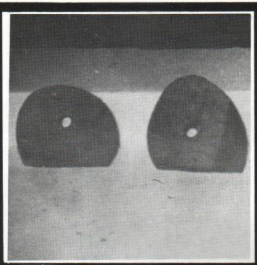

11

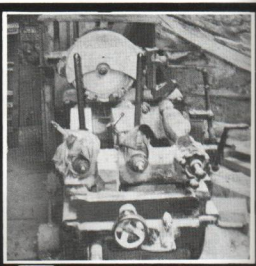

12

11. A gauche gabarit de sabot couvert, à droite gabarit de sabot-botte.
12. L'ébaucheuse. Sur la droite apparait le modèle.

Pour pratiquer ce métier, l'apprenti d'autrefois travaillait pendant douze à quinze heures, à la main, bien sûr. Ce sont ces anciens ouvriers, formés au travail manuel, qui plus tard, ont réalisé les **modèles** placés sur machines.

La production s'élevant à l'échelon industriel, le fabricant doit adresser des échantillons et, avant de passer commande, le client donne ses directives : longueur, largeur, épaisseur du bois sur le cou de pied, épaisseur de la semelle et du talon. L'ouvrier passe alors au **traçage** sur une planchette de bois et réalise un **gabarit** avec ces données. Ce gabarit sert à tailler les **quartiers** à la scie à ruban : on l'applique au bout du quartier et on découpe le bois en suivant la forme de cette planchette.

Les quartiers débités, l'ouvrier-sabotier se met à l'ouvrage. Effectivement, le **modèle** ne peut qu'être fait à la main. L'ouvrier peut parfois en faire plusieurs et, pour en vérifier les cotes au **pied à coulisse**, couper un sabot dans sa longueur, il doit tenir compte du fait que les sabots peuvent être ou vendus vite, ou bien stockés. Remisés, les sabots rétrécissent en largeur et le sabotier ne doit pas hésiter à majorer les dimensions **d'un centimètre.**

On place ensuite le modèle sur la machine qui façonne ou creuse une paire de sabots en même temps (deux paires

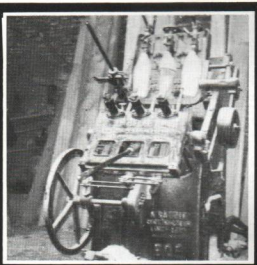

13

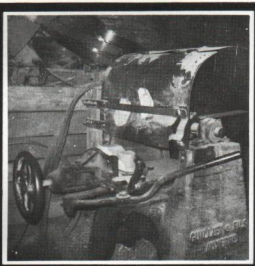

14

13. La creuseuse. Le modèle est au milieu des ébauches.
14. La raboteuse.

pour certaines machines). Le modèle tourne à la même cadence que la pairs à façonner et sert de guide. Après avoir exécuté quelques échantillons, le sabotier les envoie à l'acheteur éventuel et ce dernier confirme ou non sa commande. Il arrive que le client ne donne pas toujours ses directives car la saboterie possède aussi ses gabarits suivant pointures et formes.

La commande assurée, on replace le modèle sur **l'ébaucheuse** (ou **tailleuse**) et, à côté de ce dernier, deux quartiers qui vont être équarris. Le sabot prend forme mais il garde à la fin de l'opération, aux deux bouts, une espèce de gros nez. C'est l'endroit où la machine «tient» les nouveaux sabots et c'est ce qui justifie les cinq centimètres supplémentaires par rapport à un sabot taillé à la main. L'ébaucheuse ne forme que l'extérieur du sabot et le bois de ces ébauches ressemble à des écailles.

L'ouvrier perce ensuite un trou sur le côté des sabots, à hauteur du cran formé par l'avant du talon. Ce trou permettra à la sortie de la creuseuse de lier la paire avec un fil de fer.

La **creuseuse** évide l'intérieur du sabot à l'aide d'une paire de cuillers actionnées par un levier. Elle fabrique également une paire de sabots à la fois, soit un pied droit et un pied gauche homologues.

Puis la **raboteuse** forme la semelle et le talon, le sabot étant placé sur un

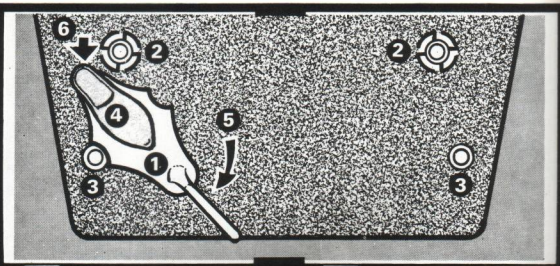

15 16

Schéma de la toupilleuse.
(1) chevalet, (2) toupies, (3) cales, (4) sabot, (5) mouvement d'appui, (6) point d'attaque.

chevalet qui avance sous un axe portant plusieurs ciseaux.

L'ouvrier se sert alors de la **toupilleuse,** sorte de couteau tournant qui taille le talon. La forme des talons varie selon les régions. A Cour-l'Evêque, par exemple, la forme était dite **talon galoche.**

Le sabot est bloqué sur un chevalet. La poignée à droite permet de déplacer ce chevalet mobile, séparé de la machine proprement dite. Celle-ci est constituée d'un plateau métallique, de deux cylindres portant les couteaux et tournant à grande vitesse et de deux cales. Le chevalet vient se placer alternativement contre une des cales et l'ouvrier effectue un mouvement de gauche à droite ou vice-versa, en prenant appui sur ces cales. Le côté gauche du talon est donc creusé à droite et le côté droit à gauche.

Toutes ces opérations, sauf celle de la creuseuse sont totalement mécanisées. Le travail intérieur, le finissage se font toujours à la main.

Le **paroir** enlève les deux « nez » que la machine a laissés et qui dépassent devant et derrière. L'intérieur est terminé de la même manière qu'il a été décrit plus haut pour le travail artisanal et le lissage extérieur est fait à la **ponceuse :** bande de toile tendue entre deux volants et tournant rapidement.

Le vernis, les dessins, les brides, les coussins sont ajoutés à la main.

Le sabot est prêt à être commercialisé.

17

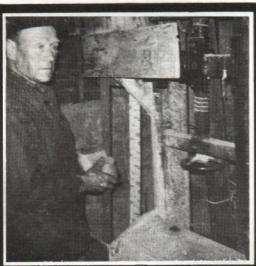

18

17. La toupilleuse
18. M. Marchal devant la ponceuse.

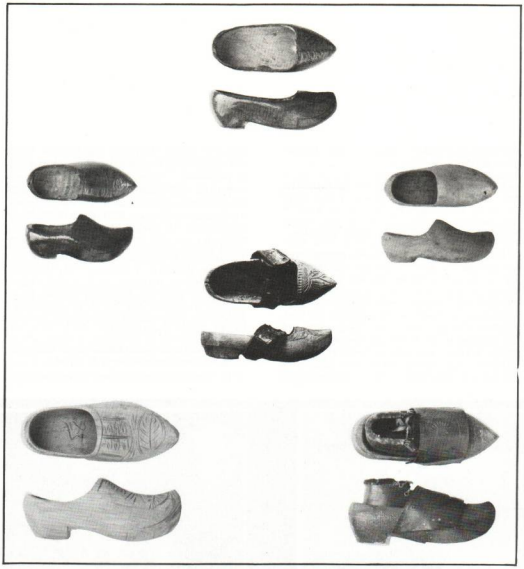

LES SABOTIERS EN 1912
DANS LE BARSEQUANAIS
AUBE
TROYES
Briel s Barse
Villemoyenne
Marolles les Bailly
Epaubéres
Romilly les Gaudes
Bar-sur-Seine
Chaource
Vanlay
Pargues
Mussy sur Seine
Ville sur Seine
Vallières
Chesley
Rizey-Haut
Mussy

PARLONS SABOT

Avant que de signaler quelques désignations du **sabot en Champagne**, il est bon de se souvenir que ce mot provient de la contraction de **savate-botte**.

En forêt de Clairvaux c'est un **saibot** (1) et à Hortes (H.M.) un **saibeu** (2).

A Ramerupt, Rumilly-lés-Vaudes, Courteron, Saint-Mesmin et Chaource c'est une grosse botte, un **beutio** (3).

A Bouilly, un **cou-yeu** (4), terme désignant également l'étui en corne contenant l'eau de la pierre-à-faux et ayant la même origine que le français couffe, couffin.

Grosley dans ses Ephémérides mentionne le mot **chique** (de l'allemand schicken, envoyer) peut-être parce que le sabot, mal tenu, pouvait être projeté comme une **chique**, boule, bille, en dialecte.

Autrefois les sabots en bois avaient leur semelle ferrée à l'aide de gros clous à tête pyramidale, les **maillettes** (latin malleus, marteau). Pour cette raison, à Faux-Villecerf on utilise l'expression **sabot-mailleu** et à Saint-Aubin et Nogent-sur-Seine, la contraction **mailleu.** Par analogie, **mailleu** désigne également le bossu (5).

Les sabots étaient plus ou moins ornés. Ainsi à Villeneuve-au-Chemin on distinguait les **sabots-à-plis** et les **sabots-à-pas-plis** (6). En forêt de Clairvaux (1) le sabot était parfois recouvert d'une lanière de peau de mouton, d'agneau ou de brebis, dont la toison protégeait du froid. C'était la **pliche,** en français la pelisse (latin pellicia de pellis, fourrure, toison).

Dans cette même région les **sabots cornolés** (latin cornere, changer en corne) portaient une décoration obtenue par enfumage. Pour réaliser ces motifs, le sabotier recouvrait le sabot de bandelettes d'écorce ouvragées et les laissait ensuite à la fumée de l'âtre. Lorsque l'écorce était ôtée, les dessins apparaissaient en clair sur fond bruni.

Un sabot fendu émet un son caractéristique. A Villy-en-Trodes on dit qu'il **sonne le clan.** Ailleurs le **saibot sonne l'cuio** (1) ou **chante le coq.** Pour autant il n'est pas toujours devenu inutilisable car on peut le **rafistoler** à l'aide d'un cerclage de fil-de-fer. Même le sabot cassé peut encore servir. Louis Morin cite le **sabot de l'imprimeur,** « castin au diable », destiné à recevoir les caractères égarés ou promis à la refonte. A. Bailly signale qu'à Hortes un vieux sabot placé verticalement sur le dessus de la cheminée recevait les **éclairons** ou **chènevoyes** qui servaient d'**ailmeutes** (allumettes) pour allumer la lampe ou raviver le feu de l'âtre.

A Villeneuve-au-Chemin, chaque membre de la famille, se devait de posséder au moins quatre paires de sabots ; une paire pour le dimanche (teinte en noir), une autre pour le travail, une vieille paire qui ne servait qu'à la ferme, enfin une paire neuve qui, soigneusement rangée restait en « en-cas ». Il est vrai que ceux-ci ne coûtaient pas très cher. En 1800, la paire en noyer ou **fayitte** (hêtre) pour homme valait 16 sols, pour femme, 12 sols, pour enfant, 8 sols. En **boulin** (bouleau) la paire pour homme ne valait que 12 sols. Encore que, fréquemment, le sabotier fût payé en « nature »

Avec ou sans paille dedans, le sabot reste l'attribut du paysan de l'imagerie populaire. Il sert aussi de symbole : **Travailler comme un sabot, saboter** son **ouvrage,** signalent un mauvais ouvrier et les guerres nous ont fait connaître le **saboteur** qui « fait sauter » les ouvrages ou les machines. Lorsqu'un nigaud se veut malin **on le voit venir avec ses gros sabots, s'il ne fait rien il reste les deux pieds dans le même sabot.** On ne manque pas de dire de son riche voisin **qu'il est arrivé avec une chaussure et un sabot.** Par contre s'il ne se presse jamais, on sait bien qu'**il a une pierre dans son sabot.** D'un moribond, on chuchote qu'**il met de la paille dans ses sabots.** Enfin ne soyez pas trop coléreux car **qui tape du pied casse son sabot.** Et, à ce propos lorsqu'**une jeune fille casse son sabot,** sa vertu s'est égarée hors du mariage et selon les chansons, au bout de six mois l'épine sera fleurie et au bout de neuf mois on fera la cueillette...

1. Baudouin, Glossaire de la Forêt de Clairvaux.
2. Bailly, Patois de Hortes, Langres.
3. J. Daunay
4. A. Beury.
5. Le Folklore de l'Aube, J. Durand.
6. Henri Lorne-Lascaut dit Berton, 91 ans en 1964, Villeneuve-au-Chemin.

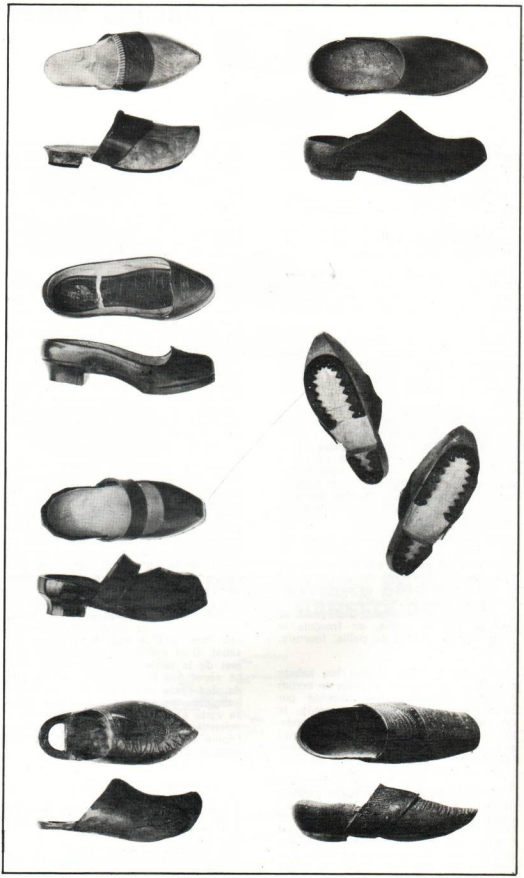

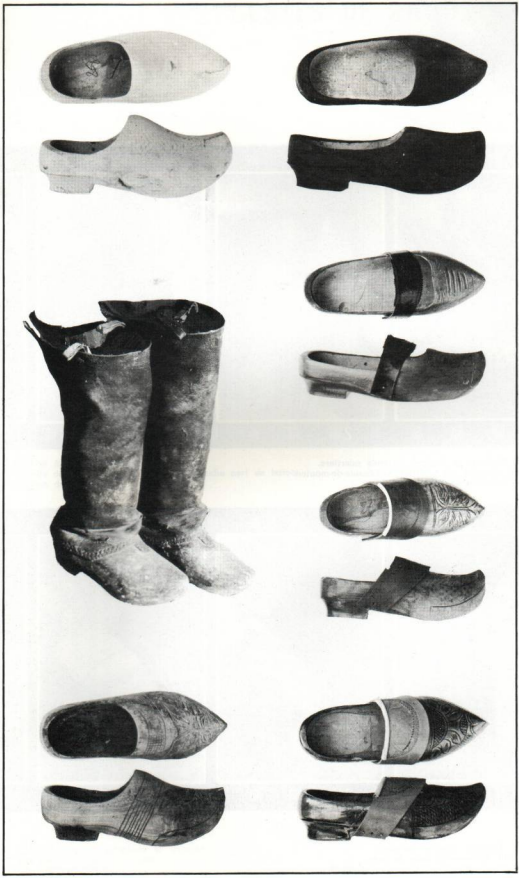

M. Poirier, sabotier à Lépine (10).

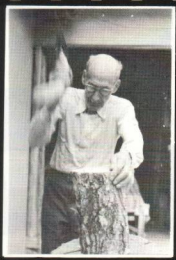

1. Découpe du tronçon en trois quartiers.
2-3. Ebauche du quartier à l'épaule-de-mouton.
4. Première ébauche terminée.

8. Seconde ébauche terminée.
9-10. A l'encoche pour la pare.
11. Vérification « à l'œil » de l'apairage.

GESTES DE SABOTIER

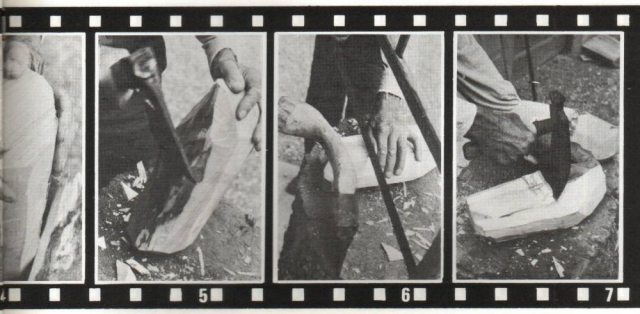

5. Finition à l'épaule-de-mouton.
6. Entaille du talon à la scie, le fer de hache sert de butoir.
7. Finition de l'ébauche à l'herminette.

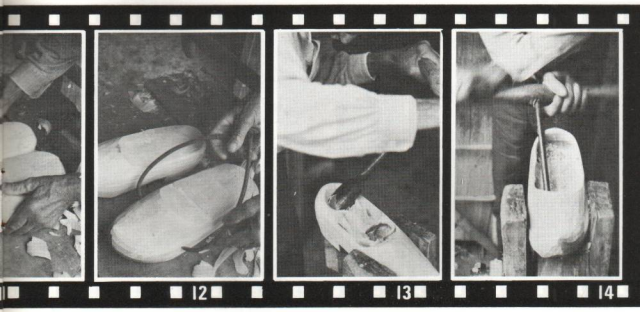

12. Contrôle des mensurations au compas.
13. Les deux trous de la creuse.
14. On « pousse-à-bout ».

15. Vérification de la pointure (28 cm/42).
16. Dégrossissage de la tabatière.
17. Finition du bout de pied à la rouane (ou ruine).

18. Finition de la semelle intérieure au butoir.
19. Finition des bords au couteau à déborder.
20. Polissage extérieur au racloir.

PERMANENCE ET MAINTENANCE DU FOLKLORE EN CHAMPAGNE

Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français

Causerie du 4 avril 1976 aux « Assises nationales du Folklore » à Reims

Avant de parler de « permanence et de maintenance », il s'avère nécessaire de faire « le point » des arts et traditions de notre province.

Tout d'abord, que reste-t-il de ce que l'on appelle la tradition ? et voyons pour commencer ce qui est disparu ou en voie d'extinction.

Le dialecte champenois : De la famille des langues d'oïl, il fut fortement combattu dès le XIXe siècle, et en raison de la proximité des « Parisiens », s'éteignit rapidement dans sa forme première ; pour laisser résiduellement un « patois ». Ce mélange dialecte-français moderne est resté cependant assez fortement imprégné de ses origines, puisque les enquêtes en cours actuellement dans le seul département de l'Aube ont permis de recenser 7.800 mots. Il faut ajouter à cela, ce qui pourra être retrouvé, soit comme « mots nouveaux », soit comme variantes linguales dans les deux autres départements de la Marne et de la Haute-Marne où aucune recherche systématique n'a encore jamais été entreprise.

Les coutume agraires : Celles-ci sont en grande partie disparues des suites de la mécanisation et des remembrements effectués depuis 1945. Cette recherche de la productivité effectuée trop souvent au détriment de la qualité, va à l'encontre des anciens modes de travail. En détruisant l'harmonie qui présidait aux contacts de l'homme et de la nature, ce « progrès » a nécessairement aboli les rites s'y rattachant.

Le cycle social : Les coutumes vont à l'encontre, elles-aussi, du système économico-politique actuel. En effet :

Jusqu'au XIIe siècle, la vie villageoise était restée fortement communautaire. Elle s'efforçait de conserver l'héritage celte sur la propriété indivise et collective. Du XIIe au XVIe, apparaissent les premières atteintes à ce collectivisme. A partir du XVIIIe, nous rencontrons une lutte permanente entre ce vieux système égalitaire et la recherche du profit individuel d'une classe privilégiée. Enfin, la Révolution de 1789 « légalisera » cette propriété individuelle, ce qui permettra, à partir du XIXe et jusqu'à aujourd'hui à une classe sociale, l'accaparement des biens et la recherche essentielle du sur-profit. Tous ces éléments sont évidemment contraires à l'évolution logique de la civilisation traditionnelle et par là, obligeront les Champenois à abandonner des coutumes sociales devenues sans objet.

Les costumes : Leur disparition est normale et logique. L'homme primitif ne se couvrait que d'une peau de bête. L'évolution des techniques a permis de modeler en permanence cette vêture pour aboutir au XIXe siècle, à ce qu'il est convenu d'appeler les costumes « folkloriques ». Mais les progrès de l'industrialisation et les nouveaux modes de vie qui en découlent font que ces tenues seraient aujourd'hui totalement aberrantes dans la majorité des cas. Une exception reste à faire toutefois pour certains éléments de travail qui ne se transforment que lentement en raison même de leur intérêt fonctionnel.

Les danses : Leur disparition est aussi très logique soit parce que la coutume afférente était tombée en désuétude, soit plus fréquemment, parce que l'évolution normale ne pouvait amener que leur abandon.

La danse est un phénomène naturel propre à tous les organismes vivants, qu'ils soient hommes ou animaux. C'est d'abord une « frénésie » individuelle, puis un besoin d'expression communautaire qui aboutit, finalement, au couple. Ce cycle se répète inlassablement et la parlade des animaux en est un exemple annuel vivant.

La musique et le chant : La disparition des supports, coutumes et danses, etc... ne pouvaient bien sûr, qu'entraîner l'abandon des chants et des musiques, et par ricochet, celle des instruments traditionnels.

Malgré ce constat pessimiste, la Champagne n'est pourtant pas encore un désert culturel - au moins pour les survivances traditionnelles, il reste encore de nombreuses croyances à caractère intime telles :

La médecine empirique : Nous avons pu constater que dans de nombreux villages et parfois dans les villes, des personnes qui détiennent encore de vieux « secrets » (phytothérapie notamment) en font profiter leur voisinage. Nous exceptons, bien sûr, les multiples charlatans portant enseigne et recevant « honoraires ! »

Les croyances à caractère restrictif concernant entre autre, des « interdits » ayant presque toujours à l'origine une raison logique devenue habitude. Ce sera le cas des pierres et des arbres sacrés qui continuent à être, sinon vénérés, au moins craints même lorsque cette peur se cache sous un scepticisme de « bon aloi ».

Les coutumes à origine « païenne » forte : prétendument christianisées et répondant à un besoin quasi atavique. Nous citerons au hasard, les roulées de Pâques (l'œuf primordial), le Saint-Vincent des vignerons (végétation), les Mais et le charivari (nouvelle année de la nature), le tir à l'oie (fertilisation), les feux de la St-Jean (solstice d'été...).

La gastronomie : Cette branche du folklore semble même reprendre un nouvel essor « a contrario ». Parce que tout peut se faire industriellement, créer soi-même sa cuisine devient une fierté. Il n'est pas question bien sûr, de la « gastronomie touristique » qui n'a que peu ou pas de rapport avec la cuisine traditionnelle ! Mais nous pensons, par exemple, aux eaux de vie aromatisées, apéritifs à base de plantes, cuisines de mets « sauvages », etc...

Le folklore enfantin : L'enfant peut encore heureusement, vivre une tradition orale, totalement indépendante de l'instruction laminaire, type « rouleau-compresseur », que lui offre la société. Les chants, rondes, comptines, jeux de billes, de cordes, toupies, « pata » (marelle) se transmettent régulièrement, et une enquête récente nous a permis de constater qu'en 1976, les variantes locales étaient encore respectées dans nos villages.

Les disparitions et les permanences du folklore champenois étant ainsi - très schématiquement - situées, voyons ce que nous entendons par maintenance.

Avant que de parler de l'action des « groupes folkloriques » nous tenons essentiellement à préciser que nous faisons une différence fondamentale entre la Tradition existante, l'étude ethnologique et... le spectacle dit folklorique.

Malheureusement dès leur création, les « groupes folkloriques » n'ont pas compris ces nuances. Fréquemment et le cas est valable pour toutes nos provinces, ils ont, sous prétexte d'authenticité, détruit, en les portant, des quantités considérables de coiffes, de vêtements magnifiques et parfois rarissimes, qui auraient dû être conservés dans les musées !

Nous considérons aussi que cet axiome qui veut que les « groupes folkloriques » fassent du folklore authentique « est une absurdité. Il suffit de réaliser que ces groupes se « présentent » sur une scène et pour un public tandis que les anciens dansaient pour eux-mêmes, au hasard d'une aire de grange pour comprendre la vanité d'une telle affirmation. Vanité qui permet aussi d'excuser, trop souvent, la mièvrerie du soi-disant spectacle.

Nous considérons que l'art traditionnel ne peut pas être statique, il doit vivre autant dans l'acteur que dans le spectateur. Dès qu'un groupe présente des danses, des chants ou toute expression traditionnelle, il se doit à un public et il doit impérativement reconsidérer les conditions de présentation vis à vis de ce public.

C'est pourquoi, nous faisons travailler les Ensembles traditionnels de Champagne selon les mêmes méthodes que ceux des pays de l'Est. C'est à dire que nous utilisons les principes de base des Ecoles du type Moisseiev et que nous n'hésitons pas à organiser des stages avec des professeurs de chorégraphie venus précisément de ces pays. Ceci permet, grâce à la rigueur des principes, mais aussi grâce aux possibilités d'expression, de produire des spectacles de grande qualité. Spectacles qui permettent de bien mettre en valeur, non seulement la danse mais aussi, et surtout, son caractère spécifique. Contrairement à ce que les détracteurs pensent, ce travail nécessite une connaissance très approfondie de la culture traditionnelle. Sinon le spectacle, devenant un exercice de style, ne sera plus qu'un ballet creux. Il faut savoir bien conduire pour rester du bon côté de la bande jaune !

Nous voulons aussi qu'un ensemble traditionnel soit un élément complet : par sa vie propre qui doit permettre à chacun de s'exprimer profondément. Par son action qui doit permettre à chaque individu de vivre son corps et de se réaliser pleinement.

Par son esprit qui doit permettre à chacun d'augmenter son potentiel culturel en participant à la recherche et à l'étude des Arts et des Traditions Populaires.

En conclusion, cette « maintenance » folklorique » doit s'assimiler à la maintenance des artisanats :

L'artisan refait tous les gestes ancestraux et recrée les mêmes objets qu'autrefois, mais il sait, avec discernement, leur donner une présentation nouvelle qui ne peut que les anoblir. Il sait suivre - comme il fut toujours suivi - le « goût du jour ».

L'action du groupe folklorique ne doit pas seulement se limiter à l'aspect spectacle. Il doit également se préoccuper de tous les problèmes touchant à l'art traditionnel. Il se doit entre autre d'aider à la sauvegarde de l'habitat traditionnel, en luttant contre les prétendues « restaurations » et « améliorations » faites par les « spécialistes du béton ». Nous pouvons citer, à Troyes, l'ineptie qui a fait raser un vieux quartier classé « taudis » pour bâtir à sa place un ensemble de constructions type HLM dont les façades de briques et de béton imitent - paraît-il - les poutraisons de bois du XVIe !

La remise en valeur des dialectes et leur étude doit également être entreprise. Depuis un siècle, on nous rebat les oreilles d'arguments qui tendent à démontrer que tous les dialectes sont du « français déformé ». Il est grand temps de prouver que le français est, bien au contraire, issu de ces langues anciennes qui furent l'expression réelle et vivante des peuples. En revanche, il faut se refuser à « exhumer » et à faire revivre les traditions disparues logiquement car ceci ne pourrait mené qu'à des parodies qui, à plus ou moins brève échéance, seront commercialisées par des profiteurs sans scrupules et ne pourront que déprécier la tradition vraie.

Tout ceci nous amène à dire qu'un groupe folklorique digne de ce nom doit consacrer un temps important à la recherche et à l'étude de la culture populaire de sa région. Ces études doivent être aussi objectives que possible et chaque chercheur doit se pénétrer de l'idée que ces découvertes si extraordinaires soient-elles n'auront d'intérêt que s'il est possible de les confronter avec les études conduites à l'échelon national ou même international. Le temps du « folkloriste de clocher » est dépassé. Comme l'avait pressenti Charles Parrain, il est devenu nécessaire que les folkloristes, les ethnologues, les historiens et les archéologues mettent leurs travaux en commun. Mais, en corollaire, à cette affirmation, il est aussi nécessaire que les folkloristes cessent de voir subjectivement leur « petit pays ». Le folklore doit cesser d'être une manie de collectionneur ou un passe-temps de désœuvré. Le folklore doit être une science dans la recherche et l'étude, et un art dans le spectacle.

Concrètement et pour un spectacle, nous exigeons des Ensembles Champenois :

— Que les danses présentées soient groupées par affinités locales ou caractérielles ce qui permet d'offrir une cohérence logique.

— Que les costumes soient adaptés aux danses et que l'on ne montre pas une danse de travailleurs en costumes cérémonieux. Depuis près de cinquante ans, les « groupes folkloriques » français ont pris, à 80 % l'habitude de revêtir uniquement des costumes bourgeois - au détriment des tenues traditionnelles courantes, ce qui est absurde.

— Enfin que le spectacle soit un tout parfaitement organisé et chorégraphié donnant à l'Art Populaire sa vraie grandeur.

Nous savons que ces principes se heurtent à des positions de folkloristes que l'on dit chevronnés. Pourtant nous ne ferons qu'intensifier notre action en ce sens, car nous sommes convaincus que là, seulement, est la vraie voie des Arts traditionnels. Tout le reste n'est qu'idée préconçue née d'un passéisme bourgeois suranné !

On prétend que les ballets des pays de l'Est ne « présentent » pas de folklore. C'est parfois exact : tant il est vrai qu'à trop s'appuyer sur un principe, on finit par le faire craquer. Mais nous estimons qu'eux seuls ont réussi, à ce jour, à faire valoir la portée profonde et sociale de la véritable culture.

Nous sommes certains que l'avenir nous donnera raison. En Champagne, l'application de cette politique de travail a permis de faire progresser les effectifs des groupes de 12 % en 1975. Et nombre d'entre eux ont réalisé, en quelques années, ce que d'autres n'ont jamais su faire !

Demain, grâce à ces travaux de recherche, d'études, de présentation des arts traditionnels, les jeunes pourront enfin réaliser que la culture populaire vraie permet de créer une société humaine et refuseront de se laisser abâtardir par une prétendue civilisation de béton et de profits absurdes.

Je vous remercie de votre attention.

Gilbert ROY,
Conseiller Technique,
de la SAFAC.

Toujours au sujet du loup

M. Bailly de Hortes nous signale le livre de Jean Camargan, La chasse au loup..., 1662. Dans cet ouvrage, l'auteur cite Pline qui fait état d'anciennes croyances telles celles rapportées ci-dessous.

— La venue du loup est fort mauvaise et dangereuse. S'il voit un homme avant que l'homme le voie, il lui ôte la voix pour l'heure.

— Dedans les rognons d'un vieux loup s'engendrent et nourrissent des serpents.

— Si on fait un accoutrement ou robe de laine d'une brebis ou mouton que le loup aura tué... que cette robe ou accoutrement sera pouilleux et infecté de vermine.

— La tête du loup ou la peau suspendue aux portes des maisons sert à résister aux charmes et empoisonnements.

— Au surplus cette bête est de telle vertu que si un cheval marche sur le pas d'un loup, il en devient pesant et paresseux.

— Le liniment des excréments du loup profitent grandement aux yeux malades.

— La poudre de tête d'un loup guérit la douleur des dents.

Mme A.M. Arapu nous envoie d'autre part une curieuse note de lecture qu'elle intitule « Du loup au dahu », extraite du livre de M. Eliade. De Zalmoxis à Gengis Khan.

« Une tradition conservée par Hésychius nous apprend que **Dàos** était le nom phrygien du loup P. Kretschmer avait expliqué ce mot par la racine **dhàu** = presser, serrer, étrangler. Parmi les vocables issus de cette racine, notons le lydien **Kandaules**, le nom du dieu thrace de la guerre : **Kandaon**, l'Illyrien **daunos** = loup, le dieu **Daunus**, etc »

M. Jay nous conte cette histoire.

Il aurait existé à Coursan-en-Othe, une pierre Saint-Martin en bordure d'une garenne, aux confins de la Forêt d'Othe. Un loup qui semait la panique et multipliait ses méfaits dans le pays avait l'habitude de venir « péter » - c'est un euphémisme - sur cette pierre.

Le grand Saint-Martin, patron de Coursan, entreprit de libérer la contrée de cette bête malfaisante en déposant sur la pierre un certain ingrédient, du poivre, peut-être. Le loup revint la nuit suivante, flaira comme le font les chiens pour connaître si un autre de ses congénères était passé par là, et fut pris d'un interminable éternuement qui le fit se taper le nez contre la pierre. Il en mourut.

Il y a une vingtaine d'années, on montrait encore cette pierre aux enfants et aux naïfs, en leur disant : C'est ici qu'est mort le loup qui pétait sur la pierre **de bois.**

De M. J.Y. Chauvet.

« Quant à la date du récit que nous communique M. Champart (Bel en Ché 51-31), il ne semble pas qu'elle devrait être très postérieure à la Révolution, ceci en raison du taux des primes payées. En 1785, elles étaient de 300 livres pour une louve pleine, 250 pour une louve non pleine, 200 pour un loup et 100 pour un louveteau. Elles ont rapidement baissé et ont été converties en francs. En 1807, elles n'étaient plus, respectivement, que de 18, 15, 12 et 13 francs.

A propos des cloches

(F. Ch. n° 52)

M. Michel Briard, fondeur de cloches à Villedieu-les-Poêles, a bien voulu nous donner les précisions suivantes quant à la fabrication de ces instruments.

Certaines lettres des inscriptions portées sur les cloches donnent parfois l'impression de n'être pas à leur place. C'est le cas pour celles de la clochette d'autel dont nous avons donné la photographie (52). La raison en est que la matrice des ornements d'une cloche est confectionnée en cire d'abeille et collée sur la couche de suif qui recouvre la fausse cloche. Bien que les couches suivantes soient appliquées à la main et que toutes précautions soient prises pour que le feu, qui doit durcir la chape, soit mené avec une sage lenteur, il arrive que certaines lettres coulent sous l'effet de la chaleur, d'où l'impression qu'elles donnent d'avoir été mal posées.

M. Briard nous a précisé que son entreprise se refusait d'employer les moules modernes et continuait à utiliser la **trousse** ou gabarit, calculée et découpée à la demande. C'est, paraît-il, la seule façon d'obtenir des cloches saines et qui n'aboient pas. Aboyer, étant, dans ce cas, synonyme de « sonner faux ».

Un objet mystérieux

En lisant Folklore de Champagne n° 49, les Clarisses de Troyes ont immédiatement reconnu ce qu'était l'objet mystérieux. C'est un **tabarat**, une grosse crécelle avec armature de fer, clous, et poignée, qui sert de temps immémorial au réveil des moniales. Cette crécelle sert également pendant la Semaine Sainte pour remplacer la sonnerie de la cloche pendant le triduum sacré.

Comme...

A la suite de notre appel, nous avons reçu déjà plusieurs réponses fort documentées. Nous en ferons état dans un prochain Bel en Ché.

Eaux mystérieuses (Folk. Ch. n° 32)

De M. Fabbiati, Toulon.

« Une étude comme celle-là permet de vérifier que, en des lieux et sous la protection de saints différents, la légende est toujours la même.

Ainsi de Plancy, le Crot-aux-Dames et surtout de Nicolas-la-Chapelle, la Fosse-aux-Nonnes. Il existe à Arcis, sortie route de Châlons, le Pont-des-Nonnes, non loin de la route nationale. Le carrosse les chevaux et les nonnes y furent engloutis sans qu'on n'ait jamais rien pu retrouver.

La France est transpercée de « trous sans fond » qui nous viennent de la préhistoire. Je pense que le merveilleux, la légende qui s'y rattachent sont venus beaucoup plus tard et qu'au départ, la crainte d'un danger qui, lui, est bien réel.

Le vrai mystère, pour moi, c'est que la légende ait pu les rassembler tous ».

La poule retrouvera-t-elle son œuf
(Folk. Ch. n° 51-27)

A propos du dicton mettant en relation la Saint-Jean et les poules couveuses, M. Delalandre de Bar-sur-Aube, nous signale que sa grand-mère disait souvent : « La Saint-Jean, ne peut trouver poule couvant ».

C'est probablement aussi le sens de ce dicton que M. Jay n'a pu retrouver dans sa totalité.

Faut-il admettre que l'éclosion des poulets n'était pas souhaitée au beau milieu du mois de juillet ? Pourquoi ? Ou s'agit-il d'un interdit ? Lequel ?

En patois de Cheminon (Marne)

Communiqué par M. Lucien Collard.

On n'peun-me fouère dos choses à la fois.

L'Camille vnot d'achtèr un vèlo. L'Camille atot déjà vîe et il avot yeu bein des maux pou apprendre à s'tenin dsu. C'ont v'dire qui n'atôm, trop au sûr quand i s'en servot.

Eun' fois qui s'en allot à Maureu, en descendant la côte de Brédée, i rencontre dos feilles qui venaient d'la tieulrie do Bou-do-Roué.

— Bonjô Camille, qu'elles lui disont.
— Je n'peux rien v'dire, qu'il loz ai rèpendeu, ça m'frot cheur.

(On prononce o comme dans pomme, donne) (Camille venait d'acheter un vélo. Il était déjà vieux et avait bien du mal à se tenir dessus. C'est vous dire qu'il n'était pas trop sûr de lui quand il s'en servait.

Une fois qu'il s'en allait à Maurupt, en descendant la côte de Bredée, il rencontre deux filles qui revenaient de la tuilerie du Boi-du-Roi.

— Bonjour Camille, lui disent-elles.
— Je ne peux rien vous dire, répond-il, ça me ferait tomber).

A la manière de Marie Chantal :
— Génie !
— Qu'est qu'i y'i dan Marie ?
— Hêla qué malhor ! J'a vleu baigner mon pio et j'la lâchè cheur dans l'cuvet
— Mâa, bein, route-le dan. (Ote-le-donc)
— Je n'peun-me, l'iau ot trop chaude.

Le Musée Aubois d'Histoire de l'Éducation est créé

Sous l'impulsion de nos amis Morlot et Lauffenburger, une réunion s'est tenue au CDDP le 3 juin dernier, présidée par M. l'Inspecteur d'Académie, à laquelle avaient été invités MM. Ozouf, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Téry, Conservateur du Musée du Matériel Pédagogique de Rouen, et qui réunissait de nombreuses personnalités.

Au hasard des interventions, nous avons noté quatre idées, qui sont nôtres à la Safac depuis bien longtemps, autour desquelles, souhaitons-le, s'organisera la vie de ce musée.

De M. Ozouf : L'enquête orale sur place, le contact humain, sont indispensables, irremplaçables. Il faut que nous allions à nos informateurs, leur parler, demander, noter. C'est une des façons les meilleurs d'asseoir notre connaissance, sur des bases solides et concrètes...

Il est important pour la recherche que celle-ci accepte de partir de la base. Il n'est plus admis que le fait local se contente d'être l'illustration de l'histoire nationale. Bien au contraire, il doit lui apporter un complément de richesse et l'échange doit permettre le progrès...

De M. Téry : Le musée doit assurer le retour vers le public, du patrimoine qu'il aura contribué à sauver...

De M. Lauffenburger : Faire un musée pour le musée est insuffisant. Parallèlement à la recherche d'objets, il faudra étudier une animation, ouvrir les collections au public, les faire vivre...

« Et qu'on ne nous accuse pas de passéisme » a conclu l'un des conférenciers. Nous voulons travailler à une meilleure compréhension de l'histoire mais aussi aider à construire notre avenir.

Foire-Concours de Bar-sur-Seine 8 et 9 Mai 1976

Concours de l'Objet Mystérieux

Quand deux chevaux étaient attelés de «contlo» le cheval qui tournait à l'intérieur risquait d'être parfois blessé par son compagnon de trait. C'est pourquoi on cherchait à le protéger en le guêtrant de cuir.

M. Borgnat, bourrelier à Saint-Parres-lés-Vaudes, avait, au début du siècle, pris un brevet pour la fabrication d'une guêtre moulée : La Sans Rivale.

A l'aide de la forme en fonte présentée à Bar-sur-Seine (1), d'un « pied de cheval » taillé en bois (2), il embouissait une pièce de cuir spécialement découpée, qu'il complétait ensuite par une lanière et une boucle, et sur laquelle il apposait son cachet (3).

Neuf visiteurs ont deviné de quoi il s'agissait. Ce sont :

M. Jean-Jacques Chardin, Val Moré, 10110 Bar-sur-Seine.

M. Victor Guéniot, Coussegrey 10210 Chaource.

Mlle Odette Henry, Coussegrey 10210 Chaource.

M. Claude Lebœuf, faubourg de Champagne 10110 Bar-sur-Seine.

M. Jacques Maure 10110 Bar-sur-Seine.

Mme Monique Patrois, Channes 10340 Les Riceys.

M. Emile Pillost, Lépine-Saint-Germain 10120 Saint-André.

M. Claude Renard 10110 Bar-sur-Seine.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu jouer avec nous à ce jeu de l'objet mystérieux. Les gagnants ont reçu leurs prix et tous ont été prévenus et recevront ce n° 53 de notre Revue.

Remerciements

La SAFAC remercie tout particulièrement M. POIRIER d'avoir bien voulu reprendre ses outils, ainsi que les responsables du Labo-Photo du Club Le Renouveau, qui ont fait diligence pour que ces clichés puissent être développés dans les délais les plus courts.

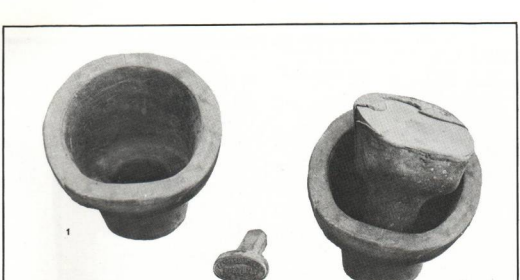

Matrice en fonte pour former la guêtre, à droite l'emboutissoir en bois, au centre le fer à marquer de l'inventeur.

Stages 1976-77

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aube organise, comme chaque année, une série de stages qui se dérouleront durant le dernier trimestre 1976.

En collaboration avec la SAFAC.

— Danses du XVIe siècle en Champagne, les 13 et 14 novembre.

— Etude du costume traditionnel, les 27 et 28 novembre.

— Enquête, recherches, études du folklore, les 11 et 12 décembre.

— Traditions de la Bretagne, stage dirigé par Mme et M. PAUGAM de Kendalc'h, les 6 et 7 novembre.

D'autres disciplines seront également abordées : photographie, astronomie, tissage, émaux, en collaboration avec l'AEPA et diverses Associations.

Tous ces stages sont dirigés par des animateurs spécialisés et s'adressent à tous ceux qui souhaitent acquérir une formation de base ou qui veulent se perfectionner dans une activité de loisirs.

Par ailleurs, nous vous rappelons que toute l'année, des stages de canoë-kayak et voile sont organisés sur les bases nautiques de la Forêt d'Orient et de la Haute-Seine.

Pour tous renseignements, s'adresser directement à : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Ancien Evêché 10 042 TROYES CEDEX.

En connaissez-vous l'air ?

Le chanoine Donot, patoisant bien connu de Langres, qui vient de décéder, nous avait communiqué les paroles de cette chanson de noce.

Quelque lecteur de la région pourrait-il en retrouver la mélodie ?

Il faudrait aussi la compléter. Merci.

Le dimanche au maitin
On me mène en l'église
Monsieur le curé m'ai dit
« Ma fille, vous voilà prise

Je ne saiveu ce que c'éteu
Me vchin, me vlai prinze
Je ne saiveu ce que c'éteu
Me vlai prinze au trébucheu.

Quand j'éteu chez nons gens
Que j'éteu don heurouse
Je daingneu du bon pain bian
Et peu du bon froumaige.

Ai ç't'heure je daingne mon pain seu
Me vchin, me vlai prinze,
Ai ç't'heure...

Quand j'éteu chez nons gens
Que j'éteu don heurouse
Je metteu dos bés seulets
Los fêtes et los dimanches

Ai ç't'heure je mets dos saibeus
Me vchin...

Quand j'éteu chez nons gens
Que j'éteu don heurouse
Los gâchons me venaient qri
Pou me menèr aux danses

Ai ç't'heure je gade le coneu
Me vchin...

Je ne seu pas sitôt couchée
Que nos enfants se révo-illent
L'eun, me demande ai bore
Et l'autre lai bouto-ille.

Et l'autre le gobelet
Me vchin...

Je me seu cogné lai tête
Contre einé veille armore
Mon homme s'est révo-illé
Et m'ai dit : Lai grosse bête ;

....
....

Elle ne sero se bran-ner
Ou'elle ne se casse lai tête
Et m'ai rochi de çai
Me vchin

....
....

Totes nos feilles sont mariées
Ne sont pas échaipées
Ma mo je ne croyeu pas
Et si bin étraipée

Je ne saiveu ce que c'éteu
Me vchin...

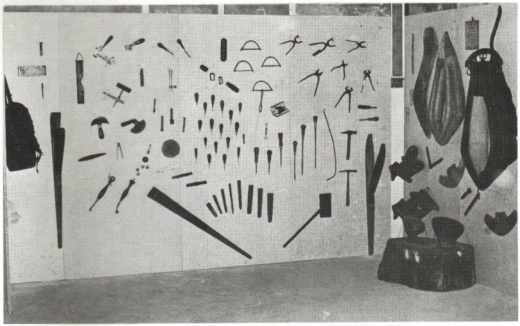

Stand de la bourrellerie présenté par la Safac à la Foire de Bar-sur-Seine (10), les 8 et 9 mai 76 et exposé à Giffaumont (51) d'août à octobre, matériel légué par M. Dupont de Villeneuve-au-Chemin).

Stand de l'harnachement présenté également à Bar-sur-Seine et exposé à Giffaumont (collections Safac et Borgniat de St-Parres-lés-Vaudes).

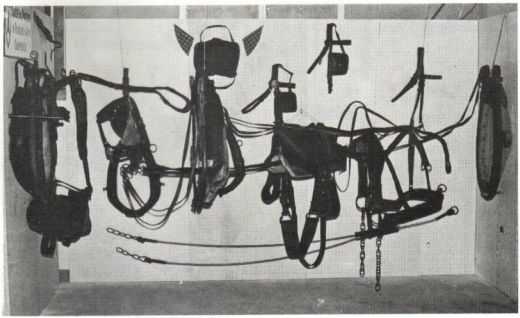

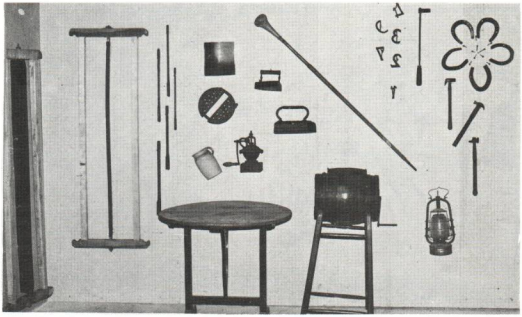

Exposition de Giffaumont (51), stand présentant différents objets prêtés par les habitants de la région.

Exposition de Giffaumont (51), stand charpenterie-charronnerie, matériel prêté par le charpentier de Giffaumont.

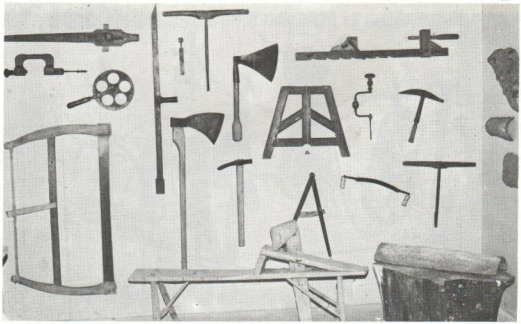

Linguistique Picarde
Amiens. Mars 1976

Cité : G. Hébert. Certaines coutumes et traditions populaires du Cambrésien sont-elles d'origine celtique ou antérieures. L'auteur cite René Guénon. « L'intérêt profond de toutes les traditions dites populaires réside surtout dans le fait qu'elles ne sont pas populaires d'origine... Ce qui peut être populaire, c'est uniquement le fait de la survivance quand ces éléments appartiennent à des formes traditionnelles disparues. Le peuple conserve ainsi, sans les comprendre, les débris de traditions anciennes remontant même parfois à un passé si lointain qu'il serait impossible de le déterminer... »

G. Hébert étudie, à la lumière de ces remarques, la fête des brandons, la procession du bœuf, l'arbre à savon (mât de cocagne), les libations tombales.

Sefco
Mars-Avril 1976

Encore un numéro très riche en articles et notules qu'on aimerait pouvoir citer en entier.

J.M. Michaud. Plaidoyer pour un mammifère (La chauve-souris). E. Guitteny. Rimiaux et Dictons en langage du pays de Retz. B. Sépulchre. La navigation des gabares à Jarnac-Charente. R. Chartier. Les fêtes des Rosières de la Mothe-St-Héray.

Les Cahiers Haut-Marnais
Chaumont. 1er trimestre 1976

Ces Cahiers publient dans ce bulletin une fiche guide relative à une enquête sur l'art funéraire.

Il s'agit « de réfléchir à l'intérêt que peuvent présenter maintes sépultures, ceci jusque dans nos plus petits villages ».

Nous recommandons vivement à nos lecteurs de se reporter à ce n° 124 de la Revue.

Folklore
Carcassonne. Hiver 1975

Dans l'article Magie et Contraception, René Nelle affirme que le persil figurait parmi les plantes qui, par analogie symbolique ou magie imitative passaient pour posséder des propriétés abortives.

Rappelons que, dans le conte de fée que nous avons publié [47-12], la personne qui « attendait un enfant » avait « envie de persil » et son envie l'avait incité à l'aller dérober dans le jardin des fées.

Qui dit vol, dit acte blâmable. Aussi blâmable que le fait de refuser un enfant. Probablement.

Au sommaire de ce même numéro. J. Maffre. Contes et Notules. Urbain G. Sonneries de cloches contre l'orage.

Nous pouvons confirmer que le persil était effectivement utilisé avec succès pour pratiquer l'avortement. Nous ne préciserons pas la pratique, mais nous pouvons signaler que les « mauveuses », afin de conserver elle-même le secret de l'opération, détournaient l'attention de la patiente à l'aide d'un autre bouquet de persil. D'ou, sans doute, la croyance dans des propriétés « magiques » du persil.

G. Roy.

Pays de Bourgogne
Dijon. 2e trimestre 1976

Au fil des pages, de nombreuses remarques et notes fort intéressantes sur le vocabulaire bourguignon.

En page 417, présentation de l'Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne préparé par M. J.M. Leneuf, sous la direction du Professeur Loriot et sous la responsabilité de M. Taverdet.